



Samedi 28 mai 2011 - MARCKOLSHEIM

Après-Midi LRTA :  
A la découverte du  
**Tir des Vétérans**

- Version du 28/05/2011 -

# Préambule

Le "Tir des Vétérans" est une nouvelle pratique, créée cette année, en 2011, par la Ligue Régionale de Tir d'Alsace, soutenue par les Comités Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Cette pratique est "jeune" et va se mettre en place progressivement.

Elle est animée par des passionnés qui n'économisent pas leurs efforts pour faire partager leur passion et rendre cette pratique la plus attractive possible.

Par conséquent, il est donc tout naturel que le règlement associé à cette nouvelle pratique évolue en fonction de l'expérience accumulée au fil du temps.



## NOUVEAU EN ALSACE "Le Tir des Vétérans"

Vous avez 60 ans et plus!  
**ceci vous concerne...**

Découvrez cette nouvelle  
pratique unique en France.

**Tir avec appui sur une potence  
dans les disciplines 10M.**

... et dites "adieu" au mal de dos...

Renseignez-vous auprès de votre Club



**Cette nouvelle pratique est soutenue par:**  
La Ligue Régionale de Tir d'Alsace  
Les Comités Départementaux de Tir du 67 et 68

## Objectif de la conférence

L'objectif de cette  
conférence est de vous  
présenter le maximum  
d'information, les conseils,  
trucs et astuces nécessaires  
pour vous permettre de vous  
lancer efficacement et avec  
succès dans la pratique du  
Tir des Vétérans.

## 3 axes :

- Permettre à nos aînés de continuer à participer activement à la vie sportive des clubs,
- Attirer de nouveaux adhérents au travers d'une pratique conviviale,
- Permettre à ces aînés de faire découvrir le tir sportif à leurs petits-enfants, les futurs membres de nos écoles de tir !

## Après-Midi LRTA :

### Découverte du « Tir des Vétérans »



Vous connaissiez tous les catégories Dame 1, 2 et 3 tout comme les catégories Sénior 1, 2 et 3. Au travers du « tir des Vétérans » nous vous proposons de découvrir une nouvelle approche du tir sportif destinée aux aînés. Vous êtes nombreux à démontrer que l'âge est synonyme d'expérience. Et en tir sportif de l'expérience on en a jamais de trop !

Toutefois pour le dos, les épaules et autres articulations, à partir d'un certain âge, les positions classiques et le poids du matériel génèrent quelques douleurs qui gâchent un peu le plaisir.

Le « tir des Vétérans », à partir de 60 ans, se pratique à 10 mètres et consiste à supprimer les contraintes liées au poids du matériel pour se concentrer un maximum sur les aspects les plus nobles de notre sport : la visée et le lâcher ! Il s'agit d'utiliser un support spécifique permettant aux tireurs, carabinier ou pistoler, de tirer debout et exercer pleinement son art.

Nos amis tireurs outre Rhin pratiquent depuis longtemps ce type de tir avec le succès que nous leur connaissons. Notre approche se singularise par sa simplicité : pas de veste particulière, pas de pantalon ni de chaussure de tir onéreux. « Le Tir des Vétérans » se pratique en tenue classique de tous les jours. C'est le moyen idéal pour permettre à nos membres, ceux que l'on appelle affectueusement « nos anciens », de continuer à pratiquer activement notre sport et de rester ainsi en contact avec les plus jeunes.

Bien évidemment, avant tout, il s'agit de se faire plaisir !

Pour certains ce sera dans la pratique du tir sportif de loisir sans contrainte, pour d'autres ce sera au travers de la compétition. Chacun est libre de faire son choix.



Mesdames, Messieurs les dirigeants, « le Tir des Vétérans » est le moyen idéal de dynamiser et développer votre club. En effet, nombreux sont les jeunes retraités qui cherchent une nouvelle activité ludique et sportive. Pourquoi ne pas accueillir ces derniers, éventuellement sur des créneaux spécifiques, en après-midi avec à la clé un "Café Krentzel" !

N'oubliez pas que tout tireur vétérans est une grand-mère ou un grand-père potentiel qui se fera un plaisir de faire découvrir le tir sportif à ses petits-enfants, les futurs membres de votre école de tir et l'avenir de notre sport...

Nous vous invitons à participer à l'Après-Midi LRTA : découvrez « le Tir des Vétérans »

Venez nombreux, des spécialistes répondront à toutes vos questions, vous pourrez également tester cette nouvelle pratique, le matériel et découvrir en avant première les modalités du critérium qui sera lancé pour la saison 2011 - 2012.

Rendez-vous le samedi 28 mai 2011 à 14h00 au stand de tir de Marckolsheim.

(le stand de tir se trouve juste à côté du mémorial de la ligne Maginot, le parking est en commun).

inscription auprès de Florence VOLTZENLOGEL ou : 03 88 26 94 47 ou par mail : florence.lrta@crasa.com

Ligue Régionale de Tir d'Alsace - Maison des Sports - 4, rue Jean Mentelin - BP96028 67035 Strasbourg Cedex 2  
Téléphone : 03 88 26 94 47 - Email [lr-tir-alsace.com](mailto:lr-tir-alsace.com)

# Programme :

## 1ère partie :

Démonstration *(45 minutes)*

... puis à vous de jouer, la pratique vaut mieux que de longs discours

## 2ème partie :

Compétition et Règlementation *(20 minutes)*

... les points principaux de la règlementation

... présentation du CRITERIUM « Tir des Vétérans »

## 3ème partie :

Le Tir des Vétérans un axe de développement du Tir Sportif *(30 minutes)*

... auprès des aînés,

... et auprès des jeunes... et oui !

## 4ème partie :

Questions / Réponses *(15 minutes)*

... et bien évidemment le verre de l'Amitié !



# 1ère partie :

## Démonstration

... puis à vous de jouer, la pratique  
vaut mieux que de longs discours

## 2ème partie :

# Compétition et Règlementation

... les points principaux de la règlementation

... présentation du CRITERIUM « Tir des Vétérans »

# Règlement du Tir des Vétérans

## Préambule :

Dans la poursuite de la politique de développement, la Ligue Régionale de Tir d'Alsace a décidé de lancer une nouvelle pratique en parallèle du critérium : le tir des vétérans.

Cette pratique s'articule autour de 2 volets : la compétition et le tir de loisir.

Le règlement du tir de compétition s'intègre dans le règlement général des pratiques ISSF et dans les règles particulières décrites ci-après. Pour le lancement de cette pratique, le tir des vétérans se pratique essentiellement à 10 mètres avec des armes à air comprimé.

Ce règlement est susceptible d'évoluer en fonction de l'expérience accumulée du fil du temps.

# Règlement du Tir des Vétérans

## Sommaire du règlement :

1. Définition
2. Catégorie et classement
3. Déroulement du tir
  - 3.1. Programme de tir
  - 3.2. Tenue vestimentaire
4. Définition et utilisation de l'appui
  - 4.1. Définition
  - 4.2. Prise de position
    - 4.2.1. Règles générales de prise de position
    - 4.2.3. Règles spécifiques au tir au pistolet
5. Annexe 1 : Photos de la position et du support (autorisés/interdits)
  - 5.1. Support autorisé
  - 5.2. Pistolet
  - 5.3. Carabine

# Règlement du Tir des Vétérans

## 1. Définition :

Le tir des vétérans se pratique à partir de 60 ans avec une carabine ou un pistolet. C'est un tir avec appui qui se pratique en position debout. Le tir des vétérans est organisé par l'équipe du secteur en charge du critérium, de préférence l'après-midi.

## 2. Catégorie et classement :

Le tir des vétérans débouche sur 4 classements :

- 2 classements individuels mixtes à la carabine et au pistolet.
- 2 classements par équipe au total du score réalisé par les 3 meilleurs tireurs (mixte) par club (sous réserve qu'une équipe ait été engagée).

Le décompte des points est réalisé au point entier pendant les 3 tours disputés au plan départemental, et au dixième de point lors de la finale régionale.

Le classement est établi par la somme de la moyenne des 2 meilleurs tours et du score de la finale.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 3. Déroulement du tir :

### 3.1. Programme de tir

Le programme de tir comporte 30 coups de match à tirer en 45 minutes maximum. Le nombre d'essai est illimité avant le début du match.

### 3.2. Tenue vestimentaire

Le tir s'effectue en tenue de sport ou de détente.

Aucune tenue vestimentaire spécifique, au tir sportif en particulier, n'est autorisée. C'est-à-dire les vestes de tir, les pantalons de tir, les chaussures de tir, les gants de tir, etc. sont interdits.

Les accessoires suivants sont autorisés : casquette, lunette, cache œil, bandeau.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 4. Définition et utilisation de l'appui :

### 4.1. Définition

L'appui est constitué par un tube cylindrique horizontal de diamètre maximum de 50 mm, pour une longueur maximum de 100 mm. L'appui peut être revêtu d'une matière lisse, mais non antidérapante.

Le support est réglable en hauteur. La dimension de sa base est de maximum 30x30cm (sans fixation à la table).

Aucune partie du support ne doit dépasser la hauteur de la partie horizontale sur laquelle l'arme s'appuie.

Veillez vous reporter aux photos « bon » et « pas bon »

Un support personnel répondant aux normes décrites, peut être utilisé.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 4.2. Prise de position

### 4.2.1. Règles générales de prise de position

Aucune partie du corps ne doit toucher le support. Seule la crosse de l'arme doit reposer sur l'appui. Le canon, la cartouche de gaz propulsant, le pontet, etc... ne doivent pas être en contact avec le support.

La base de la crosse (en particulier au pistolet) ne doit pas épouser la forme du support ; toute forme concave est interdite.

Les poignets doivent pouvoir bouger librement lorsque le tireur est en position de tir, l'arme étant en appui sur le support

### 4.2.2. Règles spécifiques au tir à la carabine : Néant

### 4.2.3. Règles spécifiques au tir au pistolet :

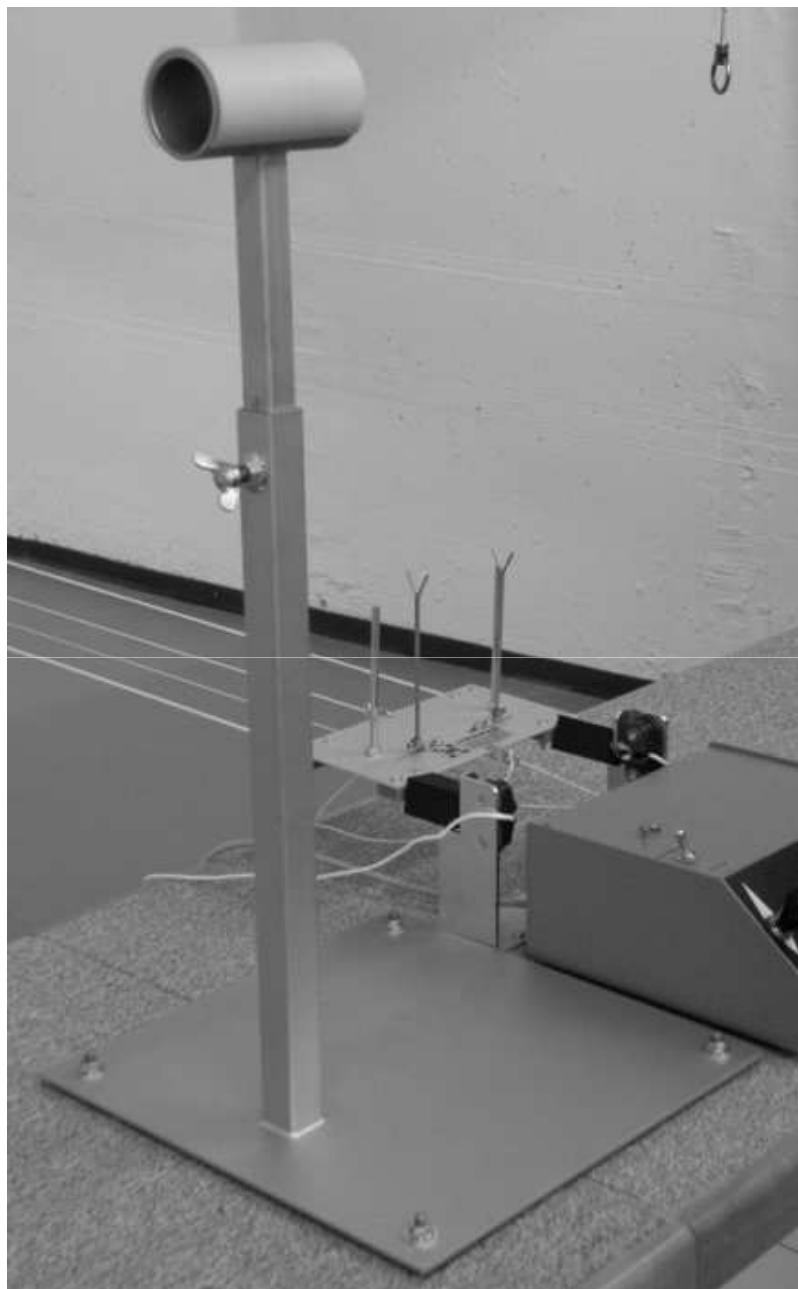
Le tir doit être effectué à une seule main. Le pistolet doit reposer sur le support au niveau de la partie inférieure de la crosse.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 5. Annexe 1 :

Photos de la position et du support  
(autorisés/interdits)

## 5.1. Support autorisé



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.2. Pistolet



Figure 1 :  
POSITION AUTORISEE / SUPPORT INTERDIT.

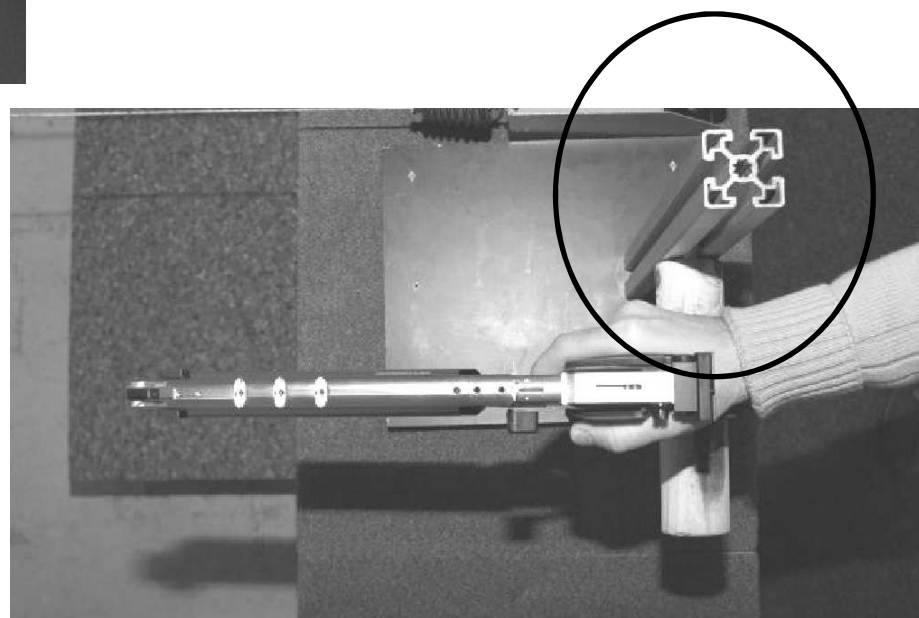


Figure 2 :  
POSITION AUTORISEE / SUPPORT INTERDIT.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.2. Pistolet



Figure 3 :  
POSITION AUTORISEE / SUPPORT INTERDIT.

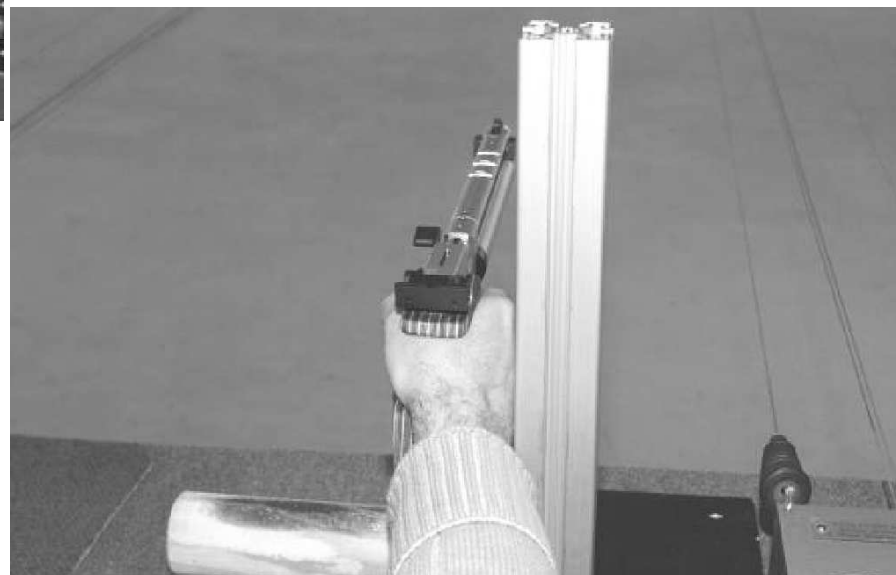


Figure 4 :  
POSITION INTERDITE / SUPPORT INTERDIT.

# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.2. Pistolet



Figure 5 :  
POSITION INTERDITE / SUPPORT INTERDIT.

POSITION, APPUI ET SUPPORT INTERDITS.



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.2. Pistolet

Figure 7 :  
CROSSE CONVAVE INTERDITE.



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.2. Pistolet

Figure 8 :  
POSITION AUTORISÉE / SUPPORT AUTORISÉ.



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.3. Carabine

Figure 1 :  
POSTURES AUTORISEE ET CONSEILLEE.



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.3. Carabine

Figure 2 :  
POSITION DE LA MAIN INTERDITE / SUPPORT NON CONFORME.



# Règlement du Tir des Vétérans

## 5.3. Carabine

Figure 3 :  
POSITION AUTORISEE / SUPPORT AUTORISE



Figure 4 :  
POSITION AUTORISEE / SUPPORT  
AUTORISE



## 3ème partie :

Le « Tir des Vétérans » un axe de développement du Tir Sportif

... auprès des aînés,  
... et auprès des jeunes... et oui !

# Le Tir des Vétérans : un loisir !

## Préambule

Dans la poursuite de la politique de développement, la Ligue Régionale de Tir d'Alsace a décidé de lancer, une nouvelle pratique en parallèle du critérium : le tir des vétérans. Cette pratique s'articule autour de 2 volets : la compétition et le tir de loisir.

## Sommaire

1. Une nouvelle cible du développement des clubs
2. Les conditions de réussite
  - 2.1. L'accueil
  - 2.2. La convivialité
  - 2.3. Simplicité et facilité d'accès
3. Le recrutement et la cohésion sociale
4. Le financement

## 1 - Une nouvelle cible du développement des clubs

Au travers du tir des vétérans nous vous proposons de découvrir une nouvelle approche du tir sportif destinée aux aînés. Vous êtes nombreux à démontrer que l'âge est synonyme d'expérience. Et en tir sportif de l'expérience on n'en a jamais de trop !

Toutefois pour le dos, les épaules et autres articulations, à partir d'un certain âge, les positions classiques et le poids du matériel génèrent quelques douleurs qui gâchent un peu le plaisir.

Le « tir des Vétérans », à partir de 60 ans, se pratique à 10 mètres et consiste à supprimer les contraintes liées au poids du matériel pour se concentrer un maximum sur les aspects les plus nobles de notre sport : la visée et le lâcher !

Il s'agit d'utiliser une potence spécifique permettant aux tireurs, carabinier ou pistoler, de tirer debout et exercer pleinement son art.

En compétition, le tir des vétérans est organisé par l'équipe du secteur en charge du critérium, de préférence l'après-midi. En loisir il revient aux clubs d'organiser cette activité. Chacun est libre de faire son choix.

## 2 - Les conditions de réussite

Nous conseillons vivement de respecter quelques principes ; il n'y a aucune contrainte, puisque chaque club s'organise à sa convenance.

### 2.1 - L'accueil

L'accueil et l'encadrement sont réalisés par un animateur de club de préférence l'après-midi. C'est un complément idéal à toutes les activités en salle à pratiquer en hiver en particulier, ou en été si vos installations bénéficient d'une fraîcheur bienvenue.

## 2.2 - La convivialité

La convivialité :

...c'est le leitmotiv de cette pratique dans le cadre du loisir.

Le Tir des Vétérans est le moyen idéal de dynamiser et développer votre club.

En effet, nombreux sont les jeunes retraités qui cherchent une nouvelle activité ludique et sportive.

Pourquoi ne pas accueillir ces derniers, éventuellement sur des créneaux spécifiques, en après-midi avec à la clé un "Café Krentzel" !, ou de tirer le matin et déjeuner ensemble ?

N'oubliez pas que tout tireur vétérans est une grand-mère ou un grand-père potentiel qui se fera un plaisir de faire découvrir le tir sportif à ses petits enfants, les futurs membres de votre école de tir et l'avenir de notre sport...



## 2.3 - Simplicité et facilité d'accès

### 2.3.1 - Facilité d'accès

Notre approche se singularise par sa simplicité. Le tir des vétérans se pratique en tenue classique de tous les jours, en tenue de sport ou de détente.

### 2.3.2 - L'utilisation de l'appui

Afin de faciliter le passage à la compétition pour ceux qui veulent s'y frotter, il est conseillé de respecter le règlement spécifique à cette pratique. Le respect de l'appui et des positions de tir permettent aussi de gagner en efficacité et donc en plaisir.

## 3 - Le recrutement et la cohésion sociale

### 3.1. - L'attractivité du tir

Le tir sportif peut attirer les vétérans de part sa diversité de disciplines. Il peut être pratiqué en activité principale ou en de manière complémentaire même en hiver ou lors de jours de mauvaise météo.

### 3.2. - La progression des plus de 60 ans

Les médias nous relaient une forte progression de la proportion des personnes les plus âgées. En effet, l'INSEE et le Conseil Economique et Social projettent que la part des 60 ans ou plus progressera à plus de 36 % aux environs de 2030. Les projections les plus hardies osent annoncer de 40 à 50% de la population de plus de 60 ans en 2040.

Cf : <http://portail.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/CETTEXST005344/02Vieillissement.pdf>

### 3.3. - Où trouver les plus de 60 ans ?

N'hésitez pas à rencontrer les vétérans là où ils se trouvent :

- i) Dans les clubs des aînées, les rendez-vous des classes 1950 et précédentes. Consultez les journaux et les bulletins municipaux pour trouver leurs coordonnées.
- ii) Autour d'autres activités, telles les thés dansants, etc.
- iii) Dans les lieux plus classiques, tels l'office des sports, l'office du tourisme, etc.
- iv) D'autres recherchent une activité pour se retrouver et se maintenir socialisé, via des associations comme [www.club3.com](http://www.club3.com), ou [www.animation-club-3eme-age.fr](http://www.animation-club-3eme-age.fr) qui écrit :  
*« Les vertus de l'animation des personnes du quatrième âge sont grandes : stimulation, divertissement, entretien des relations sociales, expression des émotions, entraînement cérébral, loisirs et émotions ... »*  
, etc...

...et dans tous les lieux dans lesquels les vétérans risquent de s'ennuyer !



# 4ème partie :

## Questions / Réponses



Bravo à toute l'équipe en charge de la création du :

**« TIR DES VETERANS »**

Hubert, Jean-Paul, Denis, Marcus, Joël, Roland, Daniel(s),  
Gérard, Guscht, Martial, Christian  
pour cet excellent travail, bon amusement à tous !

... je vous donne rendez-vous pour nos prochaines  
Après Midi de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace  
toujours avec le sourire et la bonne humeur !

- Merci à tous -

**Pascal LAUER**

Président de la Ligue Régionale de Tir d'Alsace



Retrouvez cette présentation sur le site de la LRTA :  
[http://www.lr-tir-alsace.com/formations/apresmidi\\_LRTA](http://www.lr-tir-alsace.com/formations/apresmidi_LRTA)

# Merci pour votre attention

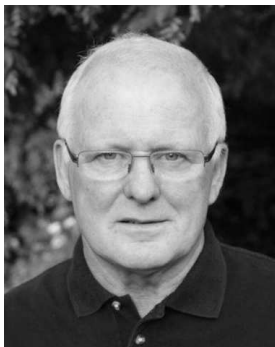
Pour tout complément d'informations,  
n'hésitez pas à joindre :



L'Attaché Régional Formation de la Ligue :

Martial ANSTETT, en charge du développement

[m.anstett@crosa.com](mailto:m.anstett@crosa.com) Tel: 03 88 29 55 18



Le Responsable et « PARRAIN » du Tir des Vétérans :

Hubert HUG, Vice-Président de la LRTA

[hug.hubert@wanadoo.fr](mailto:hug.hubert@wanadoo.fr) Tel: 03 88 73 83 32